

1801 L'année du Concordat, sous lequel se trouvent l'Alsace et la Moselle. Dans les départements de Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin, les communes doivent financer les travaux des églises catholiques gérées par des conseils de Fabrique, si ces derniers n'ont pas assez de moyens financiers. La loi de 1905 ne s'applique pas.

« Cher Père Noël [...] J'ai été très attentif à ne pas dépenser plus que ce que j'avais mis patiemment de côté pour mettre aux normes mon assainissement. Mais ça m'a coûté tellement cher que je ne vais pas pouvoir réparer la toiture de l'église. J'espère qu'elle tiendra encore quelques années. »

Vanik Berberian Président de l'association des maires ruraux de France, dans une tribune humoristique à Noël 2014

un patrimoine menacé



année. Photo Julio Pelaez

QUESTIONS À FRANÇOIS-XAVIER BIEUVILLE

Directeur général de la Fondation du Patrimoine

« Nous aidons à boucler le tour de table financier »



Photo P. Couette

Quel service proposez-vous aux maires qui ont des difficultés à financer la rénovation de leur église ?

La Fondation du Patrimoine ouvre une souscription sous forme de mécénat populaire.

Nous collectons les dons qui boucleront le tour de table financier du projet. Attention, nous intervenons en complément des subventions publiques. Nous sommes capables d'émettre des reçus pour des défiscalisations.

Vous intervenez pour quels types de projets ?

Du petit calvaire à la cathédrale de Reims. En 2014, nous avons ouvert 685 souscriptions dont 474 concernaient des églises. Pour ces églises, 7,9 millions d'euros ont été versés par 23 000 donateurs.

Des églises de villages ?

Principalement. Notre raison d'être concerne les bâtiments non protégés, c'est-à-dire pas inscrits ou classés. 75 % de nos projets concernent des petites communes de moins de 2000 habitants. Plus de la moitié ont même moins de 500 habitants.

Ces maires ont de plus en plus

de mal à mobiliser des fonds publics pour leurs chantiers. **Comment sélectionnez-vous les projets ?**

L'intérêt patrimonial de l'édifice est important, tout comme son histoire, sa relation avec la population... Nous nous attachons à la qualité du programme de restauration grâce aux conseils d'architectes des bâtiments de France du Patrimoine et nos propres bénévoles dans les régions françaises. On ne veut pas être un acteur du béton et du parpaing... On veut restituer les bâtiments au plus proche de leur état d'origine.

Tous les bâtiments religieux, quelle que soit la confession, sont-ils concernés ?

La très grande majorité reste des projets catholiques. Mais on n'a pas de parti pris. Nous intervenons sur des temples, des synagogues... Au début de l'année, dans un souci œcuménique, on a ouvert la possibilité pour le patrimoine orthodoxe et musulman.

On n'a pas encore reçu de demande pour des édifices musulmans sachant qu'ils sont plutôt récents.

Recueilli par Patrice Barrère

Repères

Que dit la loi de 1905 ?

La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État répartit la gestion des lieux de culte en France.

Les édifices bâtis avant cette date appartiennent aux communes, à l'exception des cathédrales propriétés de l'État.

Les églises postérieures à 1905 sont à la charge des diocèses.

45 000 églises en France

Les mairies sont propriétaires d'environ 40 000 d'entre elles.

Les 5 000 autres appartiennent à l'Église.

Qui sont les catholiques ?

56 % des Français de plus de 18 ans revendiquaient leur catholicisme en 2012 dans une étude de mars 2013 de l'institut CSA.

Ils étaient 80 % en 1986. 3,2 millions de catholiques,

selon la même enquête, se déclarent pratiquants réguliers en 2012, contre 4,4 en 2001.

15,3 % des femmes (contre 9,9 % des hommes) se déclarent catholiques pratiquantes selon l'essai La Religion dévoilée, nouvel géographie du catholicisme (avril 2014).

Dans le même ouvrage, on note que 32,7 % des plus de 75 ans se disent catholiques contre 7,2 % chez les 18-24 ans.

Où vivent les catholiques ?

Les départements « les plus catholiques » sont le Calvados et la Loire-Atlantique (63 % chacun), la Vendée (67 %), la Meurthe-et-Moselle (69 %) et la Moselle (74 %).

Les départements du sud du Massif central se disent également très catholiques (70 % de la population adulte).

À Malicorne, les habitants ont sauvé leur église

Un vrai miracle. Le petit village de Malicorne situé à une trentaine de kilomètres d'Auxerre (Yonne) a sauvé sa jolie église Notre-Dame-de-l'Assomption. En 2007, le pari était loin d'être gagné. « Le toit était percé. La cloche soutenue par des poutres pourries ne sonnait plus... », se souvient l'adjoint au maire Jean-Jacques Vogt, qui a accompagné le projet de restauration. Un projet évalué à l'époque à 535 000 euros. Alors que le budget pour faire vivre la commune de 172 habitants s'établissait à 135 000 euros...

Une grande partie de la population s'est engagée à mettre la main à la poche, refusant le scénario de la démolition. Durant les six années du chantier, près de 100 000 euros ont été collectés sous forme de dons par la Fondation du Patrimoine dans le cadre d'une souscription. « Chaque année, les membres de l'association de sauvetage de l'église prenaient leur bâton de pèlerin et se rendaient dans les



■ Comment financer un chantier de 535 000 euros ? Photo Michel Granon

chaumières pour rappeler l'engagement de la population », sourit Jean-Jacques Vogt. Sans cette association dynamique, rien n'aurait été possible. Des concerts, videgreniers, conférences... ont été organisés. « Nous avons démarché les habitants des cantons des alentours. On a collé des centaines d'affiches pour faire la promotion de notre souscription », se souvient Jean-Jacques Vogt.

La mobilisation a parfaitement fonctionné. « Heureusement. Car tous les ans, les aides publi-

ques diminuaient. Au début du chantier, notre budget comptait sur 70 % de subventions, aujourd'hui, à la fin du programme, nous sommes autour de 54 % », souligne l'adjoint au maire.

Il a fallu beaucoup d'imagination de la part de l'association de sauvegarde. « Nous avons lancé le parrainage de tuiles avec le nom du donateur gravé dessus. Cette initiative a très bien marché », se réjouit Jean-Jacques Vogt. Aide-toi et le ciel t'aidera. ■

P.B.